QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : RESEAU GOUTTE D'OR

Conclusion sanitaire

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

L'eau est prélevée dans plusieurs puits (nappe alluviale de la Saône).

Elle subit une déferrisation et une démanganisation biologiques puis une désinfection au chlore avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente de façon permanente 7374 personnes sur 4 communes (ANCIER, GRAY, GRAY-LA-VILLE, VELET). Le responsable des installations est : « CC VAL DE GRAY ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « GAZ ET EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Absence exigée.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 17

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

IITRATES_____ Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 1,78 mg/L Valeur maxi : 2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 %

Bonne qualité

Nombre de substances recherchées : 352 Valeur maxi : 0,085 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Très bonne qualité

TURBIDITÉ

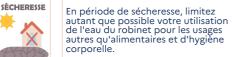
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 17 Valeur maxi : 0 NFU

Quelques conseils



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.





Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 25,4 °f

Eau dure

Valeur maxi : 26 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **10/05/2025** UDI **070000613**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté - Unité territoriale santé environnement de Haute-Saône - 11, boulevard des Alliés - 70000 VESOUL